



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement relatif aux dérogations mineures de la Ville de Chandler

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1- Lors de la séance ordinaire du 4 février 2019, le conseil municipal a adopté un projet de règlement intitulé « **projet de règlement numéro 2017-DEROG-001-01 amendant le règlement relatif aux dérogations mineures numéro 2017-DEROG-001 de la Ville de Chandler** »
- 2- Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi le 11 mars 2019, à 16h, à la salle du conseil municipal de la Ville de Chandler. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement, les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer lors de cette assemblée publique.
- 3- Le projet de règlement numéro 2017-DEROG-001-01 peut être consulté au bureau municipal, situé au 35, rue Commerciale Ouest, à Chandler, aux heures normales d'ouverture.
- 4- Le projet de règlement numéro 2017-DEROG-001-01 ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Résumé du projet de règlement numéro 2017-DEROG-001-01 :

Ce règlement a pour but de « *Modifier la tarification relative à l'administration d'une demande de dérogation mineure* ».

Donné à Chandler, ce 6^e jour de février 2019

Roch Giroux
Directeur général et greffier